

**Ecole de droit de la Sorbonne  
Université de Paris I (Panthéon-Sorbonne)**

**Master  
«Juriste international»**

**Droit privé comparé (seconde partie)**

**Cours de M. Legrand**

**Année universitaire 2020-2021**

Aspects of English Tort Law

*Rylands v. Fletcher*, (1866) L.R. 265 (Exch.); (1868) L.R. 330 (H.L.).

*Cambridge Water Co. Ltd v. Eastern Counties Leather plc*, [1994] 2 A.C. 264 (H.L.)  
+ extraits de la décision («Excerpts from the House of Lords Decision in  
*Cambridge Water Co. Ltd v. Eastern Counties Leather plc*»).

*Transco plc v. Stockport MBC*, [2004] 2 A.C. 1 (H.L.).

L'épreuve terminale écrite, valant pour la moitié de la note finale du cours "Droit privé comparé", prendra la forme d'un examen "à la maison" (ou "take-home examination"). Le sujet d'examen comprendra une question, laquelle sera distribuée à la fin de la dernière séance. Les étudiants disposeront ensuite de deux semaines environ pour rendre une copie de 1500 mots, en anglais ou en français, par la voie électronique.